Image not found or type unknown

Arrêt maladie et congés

Par **GICQUEL Mireille**, le **15/01/2018** à **17:51**

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis 8 mois, comme indiqué sur mon bulletin de salaire, il me reste 30,50 jours à prendre (ne pouvant pas les posés puisque je suis en arrêt maladie.

Ma question est: étant en arrêt maladie est-ce que j'ai le droit à des congés acquis pour l'année prochaine ?
J'espère être clair.

En attente de vous relire
Merci pour vos réponse.

Pour info,: Convention collective 3196 Prévention et sécurité

Par **P.M.**, le **15/01/2018** à **18:23**

Bonjour,
Je n'ai pas trouvé de disposition particulière à la Convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité donc, sauf omission de ma part, un arrêt-maladie non professionnelle ne permet pas d'acquérir des congés payés pendant celui-ci mais ceux acquis avant sont reportés...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés